



Commune de Lamalou-les-Bains

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers - Canton de Clermont-l'Hérault

Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240116-2024_005SUBVPRI-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

2024-005

Réf : 7.5.1 -
Demandes de
subventions

Objet : Mise en
accessibilité
Trottoirs &
Réfection Toiture
Chapelle Privat -
demande de
subvention
Fondation Privat

Date de
convocation :
10/01/2024

Date d'affichage :
10/01/2024

Nombre de
conseillers en
exercice : 22

Présents : 12

Votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : ... 0

L'an deux mille vingt-quatre, le seize janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lamalou-les-Bains, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur DALERY Guillaume, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : SABATIER Jean-Claude, MECHE Florence, LACHAL Angeline, CANOVAS Michel, POULAIN Alain, BLANQUART Marie-Christine, BALDACCHINO Thierry, ROQUES Magali, PUNA Marie, FLORENTIN Fabrice, SZULAK Laurent.

Absents ayant donné procuration :

- *PICARD Thérèse (procuration à MECHE Florence)*
- *ROBINET Corinne (procuration à SABATIER Jean-Claude)*
- *Mmes DANIEL Nathalie (procuration à LACHAL Angeline)*
- *ARONOFF Emmanuel (procuration à CANOVAS Michel)*
- *BURGAT Laurent (procuration à DALERY Guillaume)*

Absents : Mrs. BRAIL Patrick, GARRE Pierre, LACOUCHE Maxence, Mmes. PEREZ Nathalie, VIDAL Lise.

Mme Angeline LACHAL a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire fait part du projet de rénovation et mise en accessibilité des trottoirs pour l'année 2024 pour avenues et rues suivantes :

- Avenue Joffre
- Avenue Charcot
- Rue Paul Cère

Ainsi que de la **réhabilitation de la toiture de la chapelle Privat.**

Le projet est estimé à la somme de **131.774,32 € HT** comme détaillée dans le plan de financement prévisionnel ci-joint.

Il propose de solliciter une aide financière de la Fondation Privat la **plus élevée possible.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Et en avoir délibéré,

Accepte le plan de financement tel que proposé et annexé à la présente délibération,

Autorise M. le Maire à solliciter le soutien financier de la Fondation Privat,

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

Ainsi délibéré les jour mois et an susdits,

Rendu exécutoire après envoi à la Sous-Préfecture.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire dans un délai de deux mois ou d'un recours devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Pour extrait conforme,

Le Maire

Pour le Maire empêché
l'Adjoint au Maire



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

2024-005

PLAN DE FINANCEMENT				
REHABILITATION TROTTOIRS ET MISE EN ACCESSIBILITE + TOITURE CHAPELLE - 2024				
ESTIMATION DEPENSES			ESTIMATION RECETTES	
Libellé	Montant HT	Montant TTC	Libellé	Montant
Trottoirs Avenue Joffre	85 923,00 €	103 107,60 €	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL FAIC 50% [Base 128 874,38 €] - 48,90% sur projet global	64 437,19 €
Devis Entreprise Ferrini	85 923,00 €	103 107,60 €		
Trottoirs Avenue Charcot	36 814,50 €	44 177,40 €	RESTE A FINANCER	67 337,13 €
Devis Entreprise Ferrini	36 814,50 €	44 177,40 €	Dont Commune Autofinancement	
			Dont subvention Fondation Privat	
Chapelle Privat	2 761,85 €	3 314,22 €		
Réhabilitation toiture - Devis Sarl FP Renovation 34	2 761,85 €	3 314,22 €		
Dépenses imprévues - 5 %	6 274,97 €	7 529,96 €		
Total dépenses	131 774,32 €	158 129,18 €	Total recettes	131 774,32 €

Lamalou les Bains, le 17 janvier 2024

Guillaume Dalery,
Maire de Lamalou les Bains

Pour le Maire empêché
l'Adjoint au Maire


